les mots qui y figurent, mais la confiance que nous avons en notre devise, surtout quand ces mots sont si petits qu'on ne peut les lire sans l'aide d'une loupe. J'espère donc, monsieur l'Orateur, que par suite de l'étude faite ces deux ou trois dernières années par la Commission royale d'enquête sur le système bancaire et financier, et des études qui seront sûrement faites par des comités spéciaux de la Chambre des communes ou du Sénat, ou par un comité mixte, nous pourrons avant trop longtemps comprendre la signification réelle de l'argent. Je le répète, il ne s'agit pas d'or que l'on prend d'un endroit pour l'enterrer ailleurs; ce ne sont pas des mots infiniment petits figurant sur une feuille de papier, c'est la confiance des citoyens en leur pays, ses ressources et, que Dieu nous soit en aide, son gouvernement. C'est là qu'il faut chercher la valeur de l'argent.

Sous le régime précédent, notre devise a été complètement dévaluée par rapport aux devises internationales; elle a été maintenue ainsi par le gouvernement actuel. Mais même si les mots qui figurent sur nos billets sont infiniments petits, les Canadiens n'ont pas perdu confiance en leur devise.

Je sais que je me répète, mais je tiens à dire que l'argent, le change, la monnaie, la valeur ne dépendent pas du fait qu'ils se fondent sur des réserves d'or ou d'argent; la valeur de la monnaie réside dans la confiance dont on fait preuve vis-à-vis de son pays, de ses ressources et vis-à-vis de soi. Je ne vois pas, par conséquent, comment un créditiste peut croire qu'il peut changer le monde ou le Canada par une formule infinitésimale dont 99.9 p. 100 de la population canadienne, je le répète, monsieur l'Orateur, ignore l'existence par rapport au papiermonnaie, car lorsque les gens reçoivent un dollar pour leurs services, ils s'attendent de recevoir la valeur d'un dollar en retour, et c'est là l'unique sens véritable de la monnaie. (Texte)

M. L.-J. Pigeon (Joliette-L'Assomption-Montcalm): Monsieur le président, je tiens à appuyer sans réserve le bill proposé par l'honorable député de Chicoutimi (M. Côté), et je crois qu'il devrait être adopté au plus tôt par la Chambre. Il ne faudrait pas attendre que le gouvernement prenne des mesures à la suite du rapport de la Commission Porter, car il n'est pas obligé de donner suite aux recommandations d'une commission.

Ce que l'honorable député de Chicoutimi a voulu dire, c'est que si nous allons dans une banque, il est impossible d'obtenir des pièces d'or, et je crois qu'en principe, il a raison, et que cette inscription sur nos billets de banque devrait disparaître. Cependant, cela ne veut pas dire que je partage...

(Traduction)

M. Winch: Monsieur l'Orateur, puis-je demander à l'honorable député où il trouve sur un billet de banque la mention qu'on peut en obtenir de l'or; et s'il ne peut pas obtenir cet or, pourquoi en voudrait-il?

(Texte)

M. Pigeon: Monsieur le président, lorsque les premiers billets de banque ont apparu ou ont été mis en circulation au Canada, il y a plusieurs années, si cette inscription y apparaissait, c'est justement qu'en échange d'or, il était possible d'avoir des billets de banque, ou vice versa. Mais aujourd'hui, il est impossible d'obtenir de l'or en échange de billets de banque, si nous en demandons. En conséquence, je crois qu'en principe, l'honorable député de Chicoutimi a raison.

Cependant, cela ne veut pas dire que je partage l'opinion émise par l'honorable député de Vancouver-Est (M. Winch), lorsqu'il dit que le fait d'enlever ces mots pourrait peutêtre causer un préjudice à notre dollar, et que ceci pourrait constituer un geste de «non-confiance» envers la solidité de notre dollar.

Monsieur le président, notre dollar est fort, de par le pays, et il est reconnu comme une monnaie forte au point de vue international. Il a été dévalué l'an dernier, alors que nous étions au pouvoir, et le gouvernement actuel a maintenu cette dévaluation, laquelle s'est avérée très avantageuse pour l'économie canadienne, puisque si un Européen vient en Amérique pour acheter des produits, il paiera un dollar aux États-Unis, alors qu'il ne lui en coûtera que 96.5c. ou quelque chose comme cela, au Canada, pour la marchandise qu'il achètera.

Je crois que l'honorable député de Chicoutimi a raison. Cependant, il ne faudrait pas attendre que le gouvernement prenne une initiative à la suite des recommandations de la Commission Porter, parce que le gouvernement peut ignorer les recommandations de cette Commission, comme je l'ai déjà dit. Toutefois, il faut que le gouvernement se montre sérieux et accepte que ce bill soit au moins renvoyé au comité de la banque et du commerce pour y être étudié, s'il ne veut pas poser de geste immédiat.

M. L.-P.-Antoine Bélanger (Charlevoix): Monsieur le président, je ne veux pas parler longtemps, et ce, précisément afin de ne pas être accusé de vouloir «tuer» le bill. Cependant, je ne peux faire autrement que de me lever et dire que j'appuie le bill que la Chambre étudie actuellement.

Au tout début de mes observations, je veux faire allusion aux observations de l'honorable